

Pour toutes informations sur notre volet social, pour lire ou relire nos communications, avec vos représentants, pour adhérer en ligne, rendez-vous sur notre Site Internet : www.syndicat-unifie-caz.fr

SU 05/20

Nice, le 21 mai 2020.

PANDEMIE COVID 19 DECONFINEMENT PHASE 2

Un dispositif différencié, équilibré et adaptable

Le partenariat social loyal, respectueux et efficace que le Syndicat-Unifié-UNSA appelle de ses vœux a été ébranlé par un manque de dialogue, une communication mal adaptée vers nos clients et des annonces intempestives en interne. Le ton est monté, mais ce différend a permis un échange qui ouvre la porte à une solution équilibrée.

CE QUE NOUS N'ACCEPTIONS PAS

Bien que l'épidémie semble refluer, nous avons encore besoin de recul pour le vérifier. En attendant, le virus circule toujours. S'assurer, du respect des gestes « barrière », de la distanciation et de la gestion des flux dans nos points de vente, reste indispensable.

Cette exigence n'était pas compatible avec l'arrêt généralisé du filtrage à l'accès des agences tel qu'il a été envisagé.

Nos 132 points de vente présentent des caractéristiques diverses et de ce point de vue, un cadre général est nécessaire mais un traitement différencié s'impose.

En parallèle, nous étions opposés à l'arrêt brutal du télétravail pour les commerciaux. Un nombre significatif de collègues dits vulnérables ou vivant à proximité d'une personne vulnérable doivent rester protégés.

Nous souhaitons que l'option « télétravail » reste ouverte pour eux. En tout état de cause, alors que nous souffrons trop souvent de sous-effectif, nous devons faire preuve de pragmatisme et ne pas se priver du télétravail, lorsqu'il est souhaité, à la fois par le collaborateur et par le manager.

Nous considérons enfin que les managers opérationnels n'étaient pas suffisamment écoutés et entendus.

Le manager de terrain, au contact de son équipe, reste le plus apte à prendre la bonne décision au bon moment. **Le droit d'alerte votée à l'unanimité par le CSE était avant tout un appel au dialogue.** Ce dialogue indispensable s'est instauré entre la Secrétaire de l'instance et le directoire.

Il a permis d'aboutir à un compromis satisfaisant.

LES FRUITS DU DIALOGUE SOCIAL

- Maintien du filtrage à l'accès de l'ensemble des agences le mardi 26 mai afin de prendre le temps d'expliquer le nouveau dispositif.

- Poursuite de la relation à distance chaque fois que c'est possible.

A partir du mercredi 27 mai :

- Maintien du filtrage pour les agences polyvalentes et « sensibles », soit 42 points de vente.
- Maintien du filtrage à l'initiative du DA, dès que l'effectif réel est inférieur ou égal à 60% de l'effectif théorique.
- Plus largement retour possible au filtrage dans les meilleurs délais, lorsqu'un DA considère que sa sécurité ou celle de son équipe n'est plus assurée.
- Ouverture du télétravail aux collègues vulnérables.
- Ecoute attentive des remontées du terrain et échange régulier entre les partenaires sociaux, afin d'adapter le dispositif si nécessaire.

UNE RESPONSABILITE DOUBLEMENT PARTAGEE

Au-delà des mesures concrètes, nous allons désormais vers plus et mieux de délégation aux cadres en général et aux managers opérationnels en particulier.

Nous allons aussi vers plus et mieux de dialogue social.

Ce sont des orientations chères au Syndicat-Unifié-UNSA.

Chacun doit cependant faire preuve de responsabilité en restant vigilant et en respectant scrupuleusement les mesures « barrière ».

Nous serons ainsi en meilleure situation pour sortir de cette crise sanitaire en conciliant sécurité sanitaire et relance de l'activité.

Si comme nous l'espérons, la crise sanitaire poursuit son reflux, il sera temps, conformément à l'accord du 7 avril, de négocier les mesures complémentaires prévues.

Il s'agira notamment, de réviser les critères de la Part variable et de mettre en place une prime en direction des collègues qui ont contribué à la poursuite de l'activité.

Cette reconnaissance devra intégrer la prise de risque pour celles et ceux qui sont restés sur le terrain.

Le Bureau du Syndicat Unifié-UNSA.